

Le 3 décembre 2012

Signature d'une convention de coopération entre MEDZ et la Société d'Investissements Energétiques (SIE)



- **MEDZ et la SIE partenaires pour des énergies propres au niveau des P2I.**
- **Une première opération pilote au niveau d'Atlantic Free Zone, à Kénitra.**

Le vendredi 30 novembre 2012, une convention de coopération a été signée entre M. Abdellatif Hadj Hamou, Président du Directoire de MEDZ (filiale de CDG Développement), et M. Ahmed Baroudi, Directeur Général de la Société d'Investissements Energétiques (SIE).

Cette convention porte sur sur :

- Le développement de solutions de production d'énergies de sources renouvelables pour certaines plateformes industrielles intégrées (P2I) placées sous la responsabilité de MEDZ.
- La promotion de mesures d'efficacité énergétique pour ces mêmes P2I.

En tant qu'investisseur étatique de référence accompagnant le plan national de développement des énergies renouvelables, la SIE a comme mission d'investir dans des projets selon quatre orientations :

- Les grands projets nationaux éoliens et solaires.
- Le secteur de la Moyenne Tension, principalement par le développement de mini-centrales photovoltaïques distribuées sur le territoire national.
- L'efficacité énergétique avec comme premières cibles l'éclairage public et le bâtiment public.
- L'amont industriel dans le périmètre d'intervention de la SIE.

Contact presse SIE : Rita Aouad

Contact presse MEDZ : Abla Aouad

(+212) 0537 71 75 30 • Mail : rita.aouad@siem.ma

Tél : (+212) 537 57 77 91 • Mail : abla.aouad@medz.ma

De son côté, en tant qu'aménageur respectueux de l'environnement, MEDZ a confirmé sa volonté de doter certaines P2I de solutions énergétiques propres et efficaces, dont l'exploitation n'engendre pas ou peu d'émissions polluantes.

Ainsi, dans le cadre du programme défini par les deux parties, une première opération pilote sera lancée sur le site d'Atlantic Free Zone, à Kénitra. Celle-ci consiste à développer une mini-centrale solaire de 2 MW pour subvenir aux besoins en énergie de cette plate-forme industrielle intégrée, dédiée au secteur de l'automobile.

A noter que le programme visé est structuré selon deux grandes phases :

- Une phase de préparation : évaluation des besoins en EnR des P2I, identification des projets pouvant cibler plusieurs sources renouvelables, planification, étude et structuration de ces projets.
- Une phase de développement, d'exploitation et de maintenance.

La convention a par ailleurs pour objet de définir les obligations de chacune des parties prenantes dans le cadre de ce programme.

Ainsi, parmi les principales obligations que la SIE s'est engagée à respecter :

- Investir et élaborer les montages financiers pour couvrir les besoins en fonds propres des projets co-identifiés.
- Elaborer les solutions et montages financier pour couvrir les besoins en dettes de ces projets.
- Participer activement à leur instruction.

Pour sa part, MEDZ doit notamment :

- Identifier et sélectionner, en concertation avec la SIE, les projets qui entreront dans le cadre du programme.
- Mener, conjointement avec la SIE, les études préliminaires nécessaires afin de préciser les contours des projets retenus.
- Acheter ou trouver des acheteurs de la totalité de l'électricité produite par les projets élaborés en commun, dans le cadre du programme.
- Apporter l'appui nécessaire pour la mise en œuvre des Projets.

Afin de sécuriser la bonne marche du programme, un Comité sera mis en place et se chargera du suivi des engagements et de la mise en œuvre des dispositions prévues par la convention.

A propos de MEDZ

MEDZ, filiale de CDG Développement, a pour mission la conception, l'aménagement, le développement et la gestion de nouvelles zones d'activités (touristiques, industrielles, offshoring et spécifiques), répondant aux normes internationales en matière d'équipement et de services, et s'inscrivant dans une démarche intégrée de recherche de performance, d'innovation et de développement durable.

MEDZ accompagne et met en œuvre les politiques des pouvoirs publics en matière de :

- Tourisme (Vision 2010).
- Industrie (Plan Emergence).
- Développement agricole (Plan Maroc-Vert).
- Commerce (Plan Rawaj).
- Energie (Stratégie Nationale dans le domaine des Energies renouvelables).

En outre, MEDZ ambitionne de jouer un rôle de précurseur en matière de projets innovants, à travers une veille stratégique et l'accompagnement des porteurs de projets originaux.

Partant de sa mission et de son positionnement, MEDZ intervient sur l'ensemble du territoire marocain. Ainsi, **MEDZ a réalisé plusieurs zones touristiques** qui ont connu un franc succès. En matière **d'offshoring et de nouvelles technologies**, MEDZ a réalisé les parcs ayant contribué à faire décoller cette activité au Maroc. Par ailleurs, MEDZ a lancé **plusieurs projets de création de zones d'activités industrielles**. En outre, MEDZ développe des **projets novateurs basés sur les concepts de pôles de compétitivité régionaux**, qui s'attèlent, en concertation avec le Gouvernement et les Collectivités territoriales, à réunir tous les acteurs d'une même filière dans les régions concernées (R&D, Formation, Industrie, Administration, etc.) afin d'améliorer leur compétitivité.

Pour plus d'informations : www.medz.ma

A propos de la Société d'Investissements Energétiques (SIE)

Créée en février 2010, la Société d'Investissements Energétiques (SIE) est un opérateur dans le domaine des énergies, et plus particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Société anonyme d'état au capital initial d'un milliard de dirhams, la SIE a pour principale mission l'accompagnement du plan national de développement des énergies renouvelables à haute qualité environnementale. La SIE est également appelée à investir dans des projets visant l'augmentation des capacités de production énergétique, la valorisation des ressources énergétiques renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique.

La SIE est aussi en charge de répondre aux enjeux d'industrialisation des différentes filières énergétiques prioritaires, contribuant notamment au développement de leurs chaînes de valeur et au développement des acteurs économiques nationaux.

La SIE ciblera en priorité ses investissements dans des projets autour des énergies renouvelables, à savoir l'énergie solaire, l'éolien, la biomasse et l'hydraulique.

Pour plus d'informations : www.siem.ma

Contact presse SIE : Rita Aouad

Contact presse MEDZ : Abla Aouad



Contact presse SIE : Rita Aouad

(+212) 0537 71 75 30 • Mail : rita.aouad@siem.ma

Contact presse MEDZ : Abla Aouad

Tél : (+212) 537 57 77 91 • Mail : abla.aouad@medz.ma